
Procès-verbal de la Commission du personnel de l'Unil (CoPers)

Séance n° 32 lundi 18 octobre 2010, 8h30, Salle 108 du Château

Présent-e-s Hugues Poltier
 Christophe Mager
 Patrick Michaux
 Nadine Richon
 Magdalena Burba
 Micha Hersch
 Emmanuel Fernandes

Excusé-e-s Silvia Mancini
 Patrizia Ponti
 André Kuhn
 Raphaël Célis
 Pierre Goloubinoff

Mme B. Pasche, secrétaire de la commission, excusée, le pv est saisi au vol par M. Poltier

OJ principal : Préparation de la rencontre avec la Direction

1. Bienvenue
2. Communications du président
 - a. Secrétariat : remplacement de Mme Pasche
 - b. Site
 - c. Rencontre avec la Direction RH du 30.9.2010
 - i. Decfo
 - ii. Entretien d'appréciation
 - iii. Retraités Unil et statut de lecteur privilégié à la BCU
 - iv. Logements des enseignants et chercheurs invités
 - v. PAS/PO
 - vi. Exercice par le PAT de son droit à la formation
 - vii. LUL en révision ; modifications à prévoir ?
3. Points à mettre à l'OJ de la rencontre avec la Direction
 - a. Entretien d'appréciation
 - b. PO/Pas/ demande de statistiques à l'échelle de l'Unil
 - c. Enquête de satisfaction du personnel – en cours

P. Michaux

0. Bienvenue

1. Communications du président

- **Secrétaire ;** démission de Mme Pasche
 - Chercher un-e étudiant-e pour la remplacer ?
 - Hp : Reprend contact avec Mme Ducommun
- **Site :** pas mis à jour depuis entrée en fonction de la nouvelle commission !! Retard très gênant. A été promis au président que le site serait mis à jour le 19.10.10.
- **Rencontre avec la Direction RH du 30.9.2010**
 - Decfo : 1 dossier clarifié : accord avec Etat de Vaud ; et 2 sont arrivés, dont 1 a été abandonné
 - Entretien d'appréciation
 - Réponse RH : un gros chantier à peine entamé qui va nécessiter du temps et passablement de ressources
 - Retraités Unil
 - Demande par président de la Copers à la Dir RH que le dossier soit mis au planning des dossiers RH à traiter. Accepté.
 - Question de l'accès au statut de lecteur privilégié BCU ; la BCU est ouverte, mais sur demande et renouvelable chaque année (crainte de « délocalisation » d'enseignants hors territoire national avec difficulté à récupérer les ouvrages empruntés)
 - Logements invités
 - Priorité de la Direction sur la question du logement étudiant
 - Réticence à s'engager sur le marché du logement
 - Motifs : risques de pertes (L'Unil serait en dernière instance responsable des problèmes éventuels) ; forces administratives supplémentaires et spécialisées seraient nécessaires – et partant coûts de gestion non négligeables
 - PAS/PO
 - Cette année, beaucoup de promotions en SSP, en fait un rattrapage « historique » dû au fait qu'il y a qqes années, beaucoup d'engagements ont été faits au statut de PAS pour des engagements correspondant en réalité à des postes de PO, cela pour des raisons d'économie. Situation donc aujourd'hui rétablie.
 - Formation du PAT (droit aux jours de formation)
 - Lorsqu'il y a problème, recommandation est faite de s'adresser aux RH
 - La Lul
 - Pas vraiment en révision ; juste un toilettage ; la demande de modification de l'engagement des assistants de 1-2-2 en 2-1-2 n'est pas au pouvoir de la Direction.

2. Vers l'OJ pour la rencontre avec la Direction

- Entretiens d'appréciation
 - Suggérer, immédiatement, des aménagements temporaires
 - Par ailleurs : échos, sur ce thème de la commission Égalité : ces entretiens souvent négativement vécus particulièrement par des femmes :
 - évaluation par des directeurs d'institut qui changent souvent ; par un prof ne connaissant pas le métier ; par une personne jeune qu'on a formée soi-même ; légitimité de l'«évaluateur» en question ; les femmes-cadres ne font plutôt pas ces entretiens ; pas perçu par les femmes comme un outil pour évoluer professionnellement, plutôt comme qc d'humiliant ; sentiment d'invisibilité des membres du PAT
 - **Demandes temporaires sur ce dossier**
 - Simplifier, reformuler le questionnaire ; l'Unil pourrait-elle avoir son propre questionnaire ? + appropriation par le personnel
 - Trop de choses « personnelles », voire « intimes » : trop dans la personnalité ; psychologiquement intrusif
 - Cours pour les personnes appelées à être « appréciées ».
 - Revoir le questionnaire par rapport à ses finalités : fixer les objectifs, trouver un terrain d'entente sur les conditions de travail ; l'évaluation réciproque ; les questionnaires « inquisiteurs », outils de repérage de malaise
 - Rééquilibrer : temps d'intervention du supérieur hiérarchique dans l'entretien
 - Généraliser l'accompagnateur ; ressources à envisager ?
 - Est-ce le cas que des entretiens d'appréciation sont conduits par des personnes non formées ?
 - Pourrait-ce être conduit par qqn qui ne soit pas le supérieur hiérarchique ?
- PO/Pas/ demande de statistiques à l'échelle de l'Unil
- Enquête de satisfaction du personnel – en cours P. Michaux
- Sondages d'étudiants C. Mager
- Ch. Mager nous distribue un document sur le thème Mobilité

3. Demande- Rappel– à ne pas oublier :

La Dir RH attend une réaction de notre part sur le **dossier « Chargés de cours »** pour lequel nous avons reçu un fichier important. A agender prochainement !!

4. Points suggérés pour l'OJ de la rencontre avec la Direction

1. Entretiens d'appréciation : demandes d'aménagements immédiats
2. PO/PAS: demande de statistiques à l'échelle de l'Unil (ratios; critères au moment de l'engagement; critères pour la promotion; quelle vérification par la direction) Enquête de satisfaction du personnel
3. Position du Rectorat quant à l'usage d'évaluations de cours hors contrôle du CSE dans les Commissions d'Enseignement.
4. Autres ?

Points pour le prochain OJ (pour mémoire)

- Adoption des pv du 27 sept. 2010 et 18 octobre 2010
- Secrétariat
- Dossier chargé de cours